

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 8 (2011)

Artikel: Sœur Bénédicte. La fin d'une époque
Autor: Philipona Romanens, Anne / Guigoz, Michelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sœur Bénédicte
© Mélanie Rouiller

Sœur BÉNÉDICTE

La fin d'une époque

Marie-Thérèse Delacombaz est devenue religieuse en 1958 au sein de la Congrégation des sœurs de la Sainte Croix de Menzingen, sous le nom de sœur Bénédicte. Elle a été la première fille d'Albeuve à fréquenter l'école secondaire, à l'Institut Sainte-Croix à Bulle, et l'une des dernières religieuses enseignantes du canton.

Vous avez fait toute votre scolarité primaire à Albeuve ?

Je suis née aux Sciernes-d'Albeuve en 1937. De santé délicate, j'ai été élevée, à partir de l'âge de deux ans et demi, à Albeuve, par une sœur de ma mère et son mari, qui n'avaient pas d'enfants. Mes parents, ainsi que mes parents de cœur, étaient très croyants, ils priaient et ils pratiquaient.

A Albeuve, je n'ai eu qu'une institutrice, Mademoiselle Charlotte Boschung, excellente enseignante, aux principes profondément chrétiens, convaincue de l'importance à donner à l'enseignement biblique, catéchétique et, je le souligne, liturgique – ce dernier aspect étant du libre choix de notre institutrice. Mon cursus primaire a été celui de la plupart des villages d'alors. Deux années

au cours élémentaire, trois au cours moyen, deux au cours supérieur. Comme il n'y avait qu'une enseignante, à maintes reprises les plus grandes servaient de monitrices pour les petits. En 1951, je suis allée à l'école secondaire à Sainte-Croix. J'ai été la première fille d'Albeuve à fréquenter l'école secondaire, alors que plusieurs filles de Montbovon allaient à Sainte-Croix depuis plusieurs années déjà. Il a fallu ensuite attendre cinq ans pour que deux autres filles d'Albeuve fréquentent l'école secondaire, l'une étant ma cousine.

Avez-vous une raison pour expliquer cette disparité ?

Je pensais au départ que, comme nous n'avions qu'une institutrice pour toutes les classes, nous avions un niveau moins élevé,



car nous passions beaucoup de temps à faire du monitorat pour les petits. Et à Montbovon il y avait plusieurs religieuses, des Ursulines, qui se répartissaient les niveaux. J'ai demandé l'explication de cette disparité à mon ancienne compagne d'études de Montbovon. Elle m'a dit qu'en réalité c'était plutôt un état d'esprit. Montbovon était assez ouvert aux nouveautés. Dès qu'on quittait le village, on était soit dans le Pays-d'Enhaut, soit à Montreux. Si on voulait avoir un futur, il fallait faire des études. Albeuve possédait quelques entreprises et on pouvait s'étendre, il y avait plus de terres agricoles disponibles. A Montbovon, ça n'était pas possible.

Comment êtes-vous devenue à la fois institutrice et religieuse ?

A Sainte-Croix, j'ai fait deux ans d'école secondaire, puis quatre ans d'école normale. Mais j'ai passé les deux dernières années d'école normale à l'internat, comme postulante. A l'âge de dix-sept ans, je me suis sentie appelée et j'ai choisi d'entrer dans la Congrégation des sœurs de la Sainte Croix de Menzingen, les sœurs qui enseignaient à Sainte-Croix. C'était un ordre dont l'objectif principal était l'instruction des filles. Mais j'étais déjà dans les derniers wagons...

En tant que postulante, je ne devais pas payer l'internat. Mais si j'avais abandonné en cours de route, ma famille aurait probablement remboursé, petit à petit, le tout ou une partie. Je ne me suis pas posé la question alors. J'ai obtenu mon brevet d'institutrice, puis je suis allée à Menzingen pour faire le noviciat. J'étais la seule Romande. J'avais un caractère très enjoué, mais on n'a pas contrarié ma spontanéité. J'avais déjà une bonne formation religieuse, car elle était très poussée dans le canton de Fribourg, et Mademoiselle Boschung était très douée pour cet enseignement. J'ai fait ma pro-

fession religieuse en 1958, et j'ai commencé tout de suite à enseigner à La Tour-de-Trême, où je suis restée huit ans. Puis j'ai enseigné aussi à Cottens, Prez-vers-Noréaz, Neyruz et Sorens, mon dernier poste. Une année avant l'âge de la retraite, en 1998, la congrégation m'a demandé de venir à Sainte-Croix pour prendre la responsabilité de la communauté des sœurs âgées, ce que j'ai accepté à la condition de pouvoir venir avec une collègue pour m'épauler. Maintenant, je m'occupe de l'intendance de la maison. Avec sœur Nicole Gobet, actuellement responsable de Sainte-Croix à Bulle, nous avons été les deux dernières religieuses à avoir enseigné dans le canton.

Vous avez changé plusieurs fois de commune : on vous nommait ?

On nous changeait, c'était la congrégation qui nous changeait, ça faisait partie du vœu d'obéissance. On ne nous déplaçait pas sans raison, bien sûr. On pouvait exprimer nos soucis ou nos regrets, mais, en l'absence de raisons majeures, on allait là où on nous disait d'aller. Dans les communes, ce qui comptait c'était qu'une sœur remplace la sœur qui partait. Je n'ai jamais eu un entretien d'embauche. Comme on était moins payées, les communes avaient tout avantage à avoir des sœurs.

N'avez-vous pas parfois exercé un monopole par rapport aux laïques ?

Autrefois non, car il y avait assez de travail dans les villages. Par contre, au moment où j'ai terminé, entre 2000 et 2005, plusieurs enseignants n'avaient pas de poste. Dans les années 1970 on ne l'a pas ressenti : les institutrices qui se mariaient ne pouvaient pas continuer à enseigner, il y avait donc des postes qui se libéraient.

Comment étiez-vous accueillies dans les villages ?

On était bien accueillies en général, et on s'entendait bien avec les instituteurs et les institutrices quand il y en avait. Je n'ai jamais senti de fossé avec la population, mais j'ai aussi entendu dire que certaines sœurs étaient trop sévères, mais c'était l'époque. En plus des fonctions d'une institutrice laïque, on nous demandait de décorer l'église, ainsi qu'un certain investissement en paroisse.

Est-ce que les sœurs enseignantes avaient une influence sur les jeunes filles, soit pour les pousser à aller à Sainte-Croix, soit pour qu'elles deviennent enseignantes, ou religieuses ?

Moi personnellement, non. Je me suis sentie appelée. Pour moi, le choix de Menzingen est venu du fait que je connaissais ces sœurs, et d'autre part il y a eu un petit coup de pouce de Mademoiselle Boschung, qui elle aussi connaissait bien les sœurs de Menzingen. Elle avait étudié à Sainte-Croix et avait dû rester un certain temps à l'internat, à cause d'une épidémie.

A mon époque, on n'entrait plus au couvent pour être instruite, c'était peut-être le cas une quarantaine d'années auparavant, mais plus de mon temps.

Les religieuses, des féministes ?

Oui, dans le bon sens du terme. Elles ont participé à la promotion de la femme. Au XIX^e siècle, l'Etat ne se préoccupait pas de l'instruction des filles. En 1844 déjà, les sœurs de Menzingen ont eu le courage de créer une congrégation en vue d'instruire les filles en allant sur place dans les villages. Au début, certaines sœurs vivaient toutes seules dans certains villages, c'était tout à fait inhabituel ! Elles ont été des pionnières. En 1899, elles ont fondé Sainte-Croix, à Bulle, dont le but était d'ouvrir une école normale pour pouvoir par la suite scolariser les filles.

Elles ont été les premières dans le canton à ouvrir une filière bac pour les filles, l'Académie Sainte-Croix à Fribourg, en 1904. Lorsqu'on lit la chronique des débuts du pensionnat Sainte-Croix, à Bulle, on admire la ténacité, voire l'audace de nos premières sœurs. Elles ont entrepris des constructions, ajouté des bâtiments; certaines postulantes ont dû loger chez l'habitant tant les élèves étaient nombreuses. J'ai beaucoup d'admiration pour nos premières sœurs.

J'ai toujours aimé ma congrégation et je m'y sens toujours heureuse. Je lui suis reconnaissante.

Propos recueillis par Anne Philipona Romanens
et Michelle Guigoz